

**Conservatoire – Auditorium**

Site de Romans-Sur-Isère

Cité de la musique

3 quai Sainte-Claire - Romans-Sur-Isère

Tél : 04 75 02 26 42

[conservatoire.valenceromansagglo.fr](http://conservatoire.valenceromansagglo.fr)

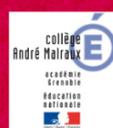
Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Lien pour les inscriptions et informations :

<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr/Romans>



# CHAM

## Classes à Horaires Aménagés Musique Romans-sur-Isère

RÉUNION D'INFORMATION

Jeudi 30 mars 2023

à 18h00

À l'Auditorium

Cité de la Musique - Romans



Ouvertes aux élèves motivés par la pratique musicale, les classes à horaires aménagés musique (CHAM) permettent de coordonner plus harmonieusement scolarité et pratique artistique. Pour cela, les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire.

## CLASSES CONCERNÉES

Collège André Malraux  
1 avenue Georges Pompidou  
26100 Romans-Sur-Isère  
Tél. 04 75 02 12 55  
[college-malraux-romans.web.ac-grenoble.fr](http://college-malraux-romans.web.ac-grenoble.fr)

L'enseignement général est dispensé au collège André Malraux. L'enseignement artistique est assuré au Conservatoire deux après-midi par semaine (lundi et vendredi).

Les élèves sont accompagnés par un surveillant du collège, du collège au Conservatoire, après la cantine, et sont libérés à la fin de leurs cours au Conservatoire.

Le suivi de la scolarité est assuré par deux enseignants référents du Conservatoire et du collège.

L'inscription en CHAM ne permet pas de suivre les options latin ou bi-langue, bi-langue euro. Le latin peut être suivi par le CNED.

Les élèves hors secteur du collège Malraux souhaitant une inscription en CHAM, doivent demander une dérogation au motif de parcours scolaire particulier (se renseigner auprès de l'école de votre enfant pour la démarche à suivre et le calendrier)

À l'issue de la classe de 3e, les élèves des classes à horaires aménagés musicales auront accès à toutes les filières de l'enseignement général ou technologique.

---

### RÉUNION D'INFORMATION

Le 30 mars 2023 à 18h00  
Cité de la Musique – Romans-sur-Isère

## INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription sera disponible en ligne sur le site internet du collège André Malraux et en version papier auprès du secrétariat du collège du 03 au 28 avril 2023.

Le dossier devra être remis au collège dûment rempli et accompagné des pièces demandées.

## ADMISSIBILITÉ

Tests d'admission : pour les enfants qui ne sont pas encore inscrits au Conservatoire, un test de formation musicale et un entretien de motivation auront lieu le jeudi 04 mai 2023 à 18h00.

L'admission définitive est prononcée par une commission mixte réunissant l'Inspection académique (ministère de l'Éducation nationale) et le Conservatoire qui aura lieu le jeudi 11 mai 2023.

Un courrier notifiant la décision sera ensuite envoyé aux familles.

## FRAIS DE SCOLARITÉ

Une fois admis en classe CHAM, l'enfant doit s'inscrire au Conservatoire inscriptions (du 03 juin au 2 juillet 2023) en s'acquittant des droits d'inscription (16 €) puis, en cours d'année, des frais de scolarité calculés en fonction du quotient familial et du secteur géographique d'habitation.

## CONCERT

Un concert avec l'ensemble des élèves (accompagnés également de scolaires non-CHAM) vient clôturer l'année. Le samedi 24 juin 2023 à 15h00 et 18h00 à l'auditorium de la Cité de la musique.